



Convocation au tribunal pour recours d'un créancier

Par **vandie**, le **03/01/2009** à **21:13**

bonjour je suis convoqué au tribunal de grande instance suite au recours d'un créancier sur la recevabilité de mon dossier de surendettement.pour ce créancier je suis de mauvaise foi car j'ai contracté d'autres crédits en étant surendetté mais je n'avais pas encore fait mon dossier de surendettement.je suis marié et j'ai 2 enfants ,nous avons 2000 euros par mois de ressources et j'ai 80000euros de crédits.est ce que le juge va quand meme déclarer mon dossier recevable sinon je vais me retrouver à la rue.merci pour votre réponse